



Fiche signalétique – Activité statistique et résultats publiés

Crédits budgétaires publics de recherche et développement (CBPRD)

Description

Les crédits budgétaires publics de recherche et développement (CBPRD) visent à mesurer le financement public des activités de recherche et développement (R-D). L'indicateur sur les CBPRD regroupe les principales ventilations et comparaisons internationales. La méthode actuelle, calculée sur la base des budgets fédéraux et cantonaux propose des données depuis 2017. Les données antérieures (de 2000 à 2015) étaient basées sur une autre méthode de calcul créant ainsi une rupture de série.

Méthodologie

Source de la statistique des CBPRD

ARAMIS : Base de données répertoriant tous les projets de recherche de la Confédération ainsi que les budgets des offices fédéraux.

Budget assorti d'un plan intégré des tâches et des finances de la Confédération.

Degré de régionalisation :

Suisse

Périodicité :

Annuelle

Période de référence :

Année civile

Politique de révision

Révision de routine (ou révision courante) :

Non

Révision méthodologique (ou révision fondamentale) :

Non

Révision non planifiée :

Non

Bases légales

Organisation

Office fédéral de la statistique (OFS)
Section WSA / Analyses et diffusion

Alexandre Körsen, +41 58 485 65 30
alexandre.koersgen@bfs.admin.ch